

Le francique, une langue sans frontières

MARIELLE RISPAIL

ENSEIGNANTE-CHERCHEUSE EN SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES ET DES CULTURES,
UNIVERSITÉ JEAN MONNET DE ST ETIENNE

Qui parle francique ? et où parle-t-on francique ? En France, on estime entre 200 000 et 500 000 personnes (la fourchette est large) le nombre de locuteurs du francique. Même indécision pour la Belgique et l'Allemagne, d'autant plus qu'on sait la difficulté à décider si quelqu'un « parle », « comprend », « maîtrise » une langue. Pour le Luxembourg, ses quelques centaines de milliers de natifs sont tous locuteurs du luxembourgeois. On appelle donc cette langue, arrivée sur l'actuel territoire français avec les invasions franques du Ve siècle, « francique », « platt », « luxembourgeois » – quand ce n'est pas « dialecte » ou « patois ». Qu'est-ce à dire ?

Une situation complexe

Il existe, au bout du bout de la France, une zone dite « des trois frontières », expression qu'à Metz ou Thionville, Sierck, Koenigsmacker ou Metzervisse, tout le monde emploie et comprend. On dit aussi le Hecke Péi (le « pays des haies » en platt) ou « aire francique ». Étendue sur quatre pays (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg), elle ne touche que de façon partielle les trois premiers et englobe la totalité du dernier. Les quatre variantes du francique qui y sont parlées constituent pour les linguistes une première série de frontières et forment un dégradé étalé en quatre couches sud-ouest / nord-est : franciques ripuaire, luxembourgeois, mosellan, rhénan. Les trois dernières variantes sont parlées en territoire français, soit le luxembourgeois autour de Thionville, le mosellan du côté de Boulay, et le rhénan vers Sarreguemines. Côté français, nous sommes donc en Lorraine, dans le département de la Moselle, qui n'est pas entièrement couvert par cette langue germanique¹. Sa situation frontalière fait de cette zone un lieu de contacts des langues et d'usages langagiers complexes. En effet, les langues de l'immigration et leur rencontre avec les langues locales font de ses habitants des locuteurs naturellement plurilingues. Pendant longtemps et suivant les aléas de l'histoire, les Lorrains franciques, autrement dit les Lorrains germaniques, ont parlé francique/ allemand ou francique/français/allemand et beaucoup sont encore trilingues. De plus, les statuts des différentes langues dans chaque pays en modifient l'usage et la conscience qu'en ont les locuteurs. Ils ont une conséquence directe sur les appellations utilisées. Les Luxembourgeois parlent du « luxembourgeois » et ignorent pour la plupart le nom scientifique, « francique », de leur langue ; les Lorrains parlent de « platt » couramment, ou encore de « platt deutsch » : le mot « francique » est plutôt celui des militants, des enseignants, des « lettrés » ; en Belgique, ces diverses appellations sont employées aux côtés de « dialecte » ou « dialekt », suivant que la langue est désignée en français ou en platt.

Des usages langagiers inscrits dans la variation

Le Luxembourg, on l'a dit, est officiellement trilingue ; le luxembourgeois est la langue maternelle de tous les enfants de souche luxembourgeoise, c'est la langue d'accueil de tous à l'école maternelle, immigrés compris, et elle est enseignée aux adultes étrangers qui viennent travailler dans le pays. En France, les personnes qui parlent le « platt » ont souvent appris l'allemand en classe par facilité (toutes deux sont des langues germaniques et on passe donc facilement de l'une à l'autre) ou par fréquentation des frontaliers voisins. Le français est par ailleurs la langue officielle et d'enseignement unique. Le francique est enseigné comme langue régionale dans certaines agglomérations et on peut le présenter au baccalauréat dans l'option « Langues et cultures régionales ». En Belgique, pays rompu aux contacts des langues et aux tensions linguistiques, les « francophones » travaillent souvent au Luxembourg où ils peuvent utiliser le luxembourgeois comme langue de travail et de communication. Dans la Sarre allemande, le francique est utilisé couramment, c'est une langue véritablement transfrontalière avec la région française de Sarreguemines.

Ces situations linguistiques et sociolinguistiques, similaires sans être semblables, ont favorisé les variantes locales d'une langue longtemps exclusivement orale. De plus, les découpages historiques n'ont pas toujours été ce qu'ils sont. L'actuel Luxembourg a par exemple fait partie du Département des Forêts au temps de Louis XIV. Pour compléter le tableau, on dira que le francique s'est exporté à l'est de l'Europe (région du Banat, par exemple) ou en Amérique, où on trouve plusieurs colonies d'ex-Lorrains qui ont conservé langues et coutumes d'origine.

Enfin, les ressources et l'activité économiques de cette partie de l'Europe (mines de charbon, de fer et sidérurgie lourde qui en découle, en-deçà et en-delà des frontières) y ont fait se rencontrer depuis des décennies des populations immigrées venues des pays de la Méditerranée (Italie, Espagne, Turquie, Algérie, Maroc), des pays dits de l'Est (Pologne, Roumanie, etc.), d'Afrique ou de l'Océan Indien, etc. Chacune est venue avec sa ou ses langues, qui se sont rencontrées et parfois mêlées dans les mines et les usines, dans les jardinets qu'on cultivait le dimanche. Un contact des cultures s'en est suivi, ainsi que des métissages personnels dont témoignent les noms de famille qu'on parcourt sur un annuaire local.

On retiendra de ce qui précède l'extrême richesse de cette mosaïque linguistique et culturelle, la complexité des usages individuels et journaliers que les habitants de cette aire font des langues qu'ils côtoient et possèdent, les variations, personnelles ou collectives qu'on devine dans ce cadre, les enjeux forts, identitaires et politiques, liés à la dénomination de ces langues, à leurs représentations et à leurs pratiques. La zone francique pourrait apparaître à juste titre comme une utopie européenne, si on voulait l'examiner avec attention ●

¹ On y trouve en effet une très large zone uniquement francophone, couvrant en particulier les grandes agglomérations de Metz et Nancy, ainsi que des zones de langues régionales d'origine romane, surtout dans les parties rurales du département qui jouxtent la partie francophone des Vosges et de la Meuse.